



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Octobre 2011

Lettre du maire

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Assainissement FCCB	2
Info comité des fêtes	3
Info comité des fêtes	4
Echinococcose alvéolaire « rage »	5
Réunion de conseil 02/09/2011	6
Etat-Civil Info Paroisse	7
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	8

Malgré l'appel à la vigilance et la mobilisation de la gendarmerie, nous avons encore à déplorer plusieurs cambriolages. Que faire ? Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi indispensables que les équipements de protection. Rien ni personne n'empêchera des cambrioleurs décidés et bien outillés de s'emparer du bien d'autrui. En matière de prévention, l'essentiel est de faire perdre du temps pour décourager les malfaiteurs occasionnels ou pressés. Aucun dispositif n'est à priori inviolable. En revanche, il est superflu d'aider les malfaiteurs en ne prenant pas quelques précautions indispensables...

Etre de plus en plus vigilant et méfiant sans pour autant tomber dans la psychose, avoir un minimum d'argent chez soi, mettre ses bijoux et objets de valeur en lieu sûr, jamais de nom et d'adresse sur votre porte-clés. Et quand vous sortez, évitez de mettre vos clés à proximité de votre adresse. En cas de vol ou de perte, il serait alors trop facile de s'introduire dans votre domicile. Si vous perdez vos clés, changez les serrures. Il serait imprudent de continuer à utiliser vos doubles. Et surtout ne pas hésiter à renseigner la gendarmerie (qui à votre demande respectera l'anonymat).

Malgré les intempéries, les travaux d'assainissement avancent à un bon rythme tant pour le réseau que pour la station. Pour l'instant le planning est respecté et les travaux ne semblent pas perturbés exagérément la vie du village. Conjointement avec les entreprises nous vous remercions de votre compréhension. La réfection de la voirie de la première partie des travaux devrait être terminée avant la fin de l'année.

Comme annoncé, nous organiserons une réunion publique le 16 novembre pour vous présenter les modalités de raccordement ainsi que les conditions à réunir pour obtenir les aides de l'agence de l'eau.

Le préfet vient d'accorder le permis de construire du parc éolien du Bois des Chollez et dans quelques mois le chantier de construction devrait commencer. La vie du village ne devrait pas en être perturbée, le parc se situant loin du village, cependant le passage des convois et la mise en place des machines sera une attraction intéressante.

En ce début d'automne, les journées ensoleillées nous ont fait un peu oublier un été maussade, souhaitons un hiver clément !

Yves LEMAIRE

**Le conseil municipal
vous invite à la commémoration du 11 novembre
au monument aux morts à 11h30
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie
dans la salle des fêtes.**

ASSAINISSEMENT

Une réunion publique est programmée le mercredi 16 novembre 2011 à 18h30 à la salle des fêtes

Présentation des modalités de raccordement et des possibilités de financements de l'agence de l'eau

Boîtes de branchements

Une boîte de branchement est installée devant toutes les habitations existantes. Une participation sera demandée pour le raccordement en domaine public. Si le raccordement en partie privative est réalisé par le propriétaire de l'habitation dans le délai d'un an après la mise en service du réseau, la commune prendra à sa charge une part importante de la participation à l'assainissement.

Si techniquement une habitation nécessite une deuxième boîte de branchement, une deuxième participation sera due dans les mêmes conditions.

Pour les constructions récentes, si un assainissement autonome conforme a été réalisé les conditions sont les mêmes que précédemment.

Pour les constructions récentes sans assainissement autonome conforme ou les constructions avec un permis de construire délivré avant le début des travaux d'assainissement, la participation sera due intégralement.

Les terrains nus et les bâtiments destinés à être aménagés en logement sont des cas particuliers puisque les habitations n'existent pas encore, ils ne peuvent être soumis à cette participation. La pose d'une boîte de branchement peut être réalisée après demande du propriétaire en mairie. Les travaux seront alors réalisés par l'entreprise EUROVIA après acceptation d'un devis par le propriétaire. Le devis sera vérifié par le bureau d'étude TEST Ingénierie. Le règlement des travaux sera fait directement par le propriétaire à l'entreprise EUROVIA.

Les constructions futures seront soumises à la participation pour raccordement à l'égout.

Yves LEMAIRE

FOOTBALL CLUB CONCHY BOULOGNE

On peut dire que le football à CONCHY se porte bien et que cette saison difficile dans un groupe relevé devrait apporter quelques réconforts à ses dirigeants trop peu nombreux qui se dévouent chaque dimanche.

Avec le renfort de bons joueurs d'âge mur et une jeunesse motivée on devrait voir un nouveau visage du football.

Sur 3 matchs joués, le FCCB totalise 6 points et se positionne à la 8ème place.

5 buts marqués, 11 encaissés

Meilleur buteur Jean Paul ARNOULD et ZIZOU avec 1 but

1 victoire, 0 nul, 2 défaites.

Objectif : le maintien et surtout l'effectif en place à conserver: 16 joueurs composent le FCCB avec 10 joueurs de ou originaires de CONCHY. Nous devons en passer par là pour étoffer l'effectif car les très bons joueurs évoluent dans les clubs dotés de structures de haut niveau.

Pour nous avec l'aide de la commune les travaux de vestiaires se poursuivent , la partie isolation est presque terminée et c'est là que nous aurons besoin de bénévoles.

J'en profite pour remercier Jeremy et Loïc pour leur participation.

Merci au conseil municipal pour son soutien et la mise à disposition de Joël le cantonnier pour le terrain.

On compte sur vous pour finir une si belle œuvre. 2012 consacrera 20 années d'existence

Je profite du journal pour vous présenter avec mon groupe la soirée des footeux « **spéciale potée Auvergnate** »

Le samedi 5 novembre à 20h salle des fêtes de CONCHY.

Réservation auprès de B. WEPPEPES 06 23 65 61 46 jusqu'au 2 novembre.

Réservation au plus tôt, le nombre de places étant limité .Le prix est fixé à 20 euros.

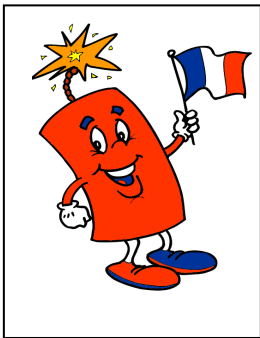
A bientôt

Le président OLIVER TANTON

Infos Comité des Fêtes

Souvenirs du dernier trimestre :

13 et 14 juillet :



Avec la météo relativement clémente, la retraite aux flambeaux a réuni une bonne centaine de Conchyliens dont 38 enfants tenant fièrement le lampion traditionnel ; nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles familles et c'est un point très positif. A l'issue de ce défilé un feu d'artifices de qualité a été offert et tiré par l'équipe municipale. La soirée dansante animée par le D.J. PASCAL a clôturé cette première partie de la Fête Nationale.

Le lendemain, à l'issue de la cérémonie au monument, le vin d'honneur et le repas champêtre se sont déroulés dans la salle des fêtes à cause de la météo ; à regretter la faible participation des Conchyliens à ces deux manifestations.

30/31 juillet et 1^{er} août :

La fête communale, riche de sept attractions dont le retour tant attendu par les ados de l'auto-scooter, a fait la joie de nombreux Conchyliens durant ces trois jours de fêtes.



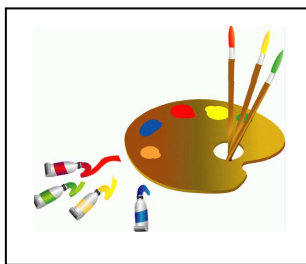
La brocante a tenu ses promesses avec ses 262 exposants dont 64 villageois que je remercie de leur participation ; ce déballage sur près de 2000 mètres de trottoirs, grâce à la météo clémente, a attiré la foule des grands jours : plus de 6000 visiteurs durant cette longue journée. Aucun incident ni accident à déplorer tant sur la brocante que sur les différents parkings et c'est tant mieux ; manifestation pas facile du tout à gérer mais satisfaction des 30 bénévoles de l'avoir réalisée.

Le lundi a permis aux jeunes enfants de participer aux tours de manèges gratuits offerts par la Commune et le Comité des fêtes. Fréquentation assez nombreuse cette année et remerciements aux nouvelles familles de leur présence.

Le Comité remercie Monsieur le Maire et les membres du Conseil présents pour leur aide et soutien durant ce long week-end.



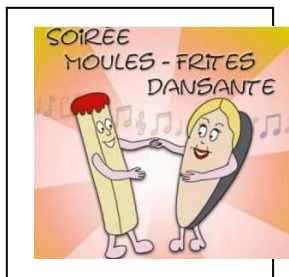
14 août :



Nous avons accompagné nos deux représentants vainqueurs du concours intercommunal de dessins organisé par la bibliothèque à Boulogne la grasse ; Melle Inès PLUCHARD cat : 4/5 ANS et M. Michaël VAILLANT cat : 14/15 ans.

Moment de fierté pour ces jeunes lors de la remise des prix des mains de nos deux Conseillers Généraux et élus des communes participantes.
Rendez-vous le samedi 12 mai 2012 pour le prochain concours.

Dans les semaines à Venir...



Nous avons repris notre programme d'animations **le samedi 1^{er} octobre** par **une Soirée Moules ;**

Animation par le D.J CREAMIM. Excellente ambiance et convivialité assurées tout au long de la soirée.

En préparation **l'arrivée du beaujolais** nouveau le **jeudi 17 novembre**,

et déjà en vue le **réveillon de la St-Sylvestre** : que le temps passe vite....



Si vous voulez nous rejoindre (même ponctuellement) contacter l'association au 2360, rue de Flandres ou par tél : 03 44 85 03 84
Merci d'avance.

Pour le Comité des Fêtes

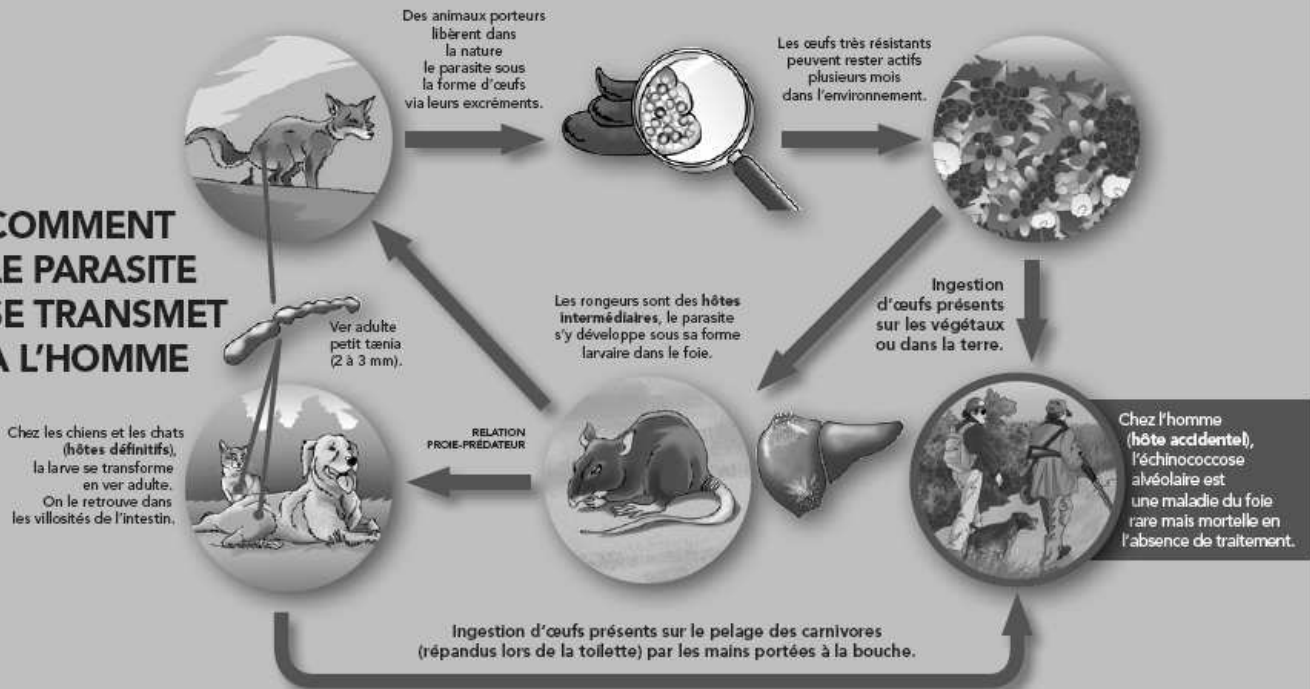
Le Président

J.GRELIN

Prévention de la maladie de l'échinococcose alvéolaire

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, UNE QUINZAINE DE PERSONNES EN SONT GRAVEMENT ATTEINTES

COMMENT LE PARASITE SE TRANSMET À L'HOMME



DES GESTES DE PRÉVENTION SIMPLES

Lavez-vous les mains avant chaque repas



Rincez abondamment à l'eau courante les fruits et légumes cueillis



Faites cuire le maximum de végétaux

- Une cuisson > à 60 °C détruit le parasite
- La congélation ne détruit pas le parasite



Vermifugez* votre chien ou votre chat au moins 2 fois par an avec du Praziquantel



Ne portez pas les mains à la bouche en activité de nature



Manipulez les renards avec des gants jetables



À l'initiative de la FDC 57



Conçu par l'ERZ



Avec le concours de



Bayer HealthCare Animal Health

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'ERZ : www.ententeragezooses.com

* www.bienvermifuger.com

Extrait des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Conchy les Pots

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2011
Date de convocation : 22.08.2011
Date d'affichage : 22.08.2011
Nombre de Conseillers : 15
Présents : 14
Absents : 1

L'An Deux Mille onze le 2 septembre à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 08 avril s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire.
Etaient présents: LEMAIRE Yves, GRELIN Jean, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, QUILLET Philippe, SNOECK Eric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon, CARLIER Francis, HUCHER Vincent, CLEUET Guy et Mesdames PINSSON Marie-Christine, CHAUMETTE Catherine et DOMALAIN Ghislaine.

Absents : George Jacky qui a remis un pouvoir à Monsieur Grelin Jean
Secrétaire de séance : Mme Pinsson Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal et les membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Visite de chantier de la station d'épuration

Le Conseil Municipal effectue une visite du chantier de la station d'épuration.

Présentation du projet d'aménagement de la cavée

Le Conseil Municipal étudie le projet d'aménagement de la cavée et l'approuve : la partie boisée appelée « la cavée » sera agrandie pour compenser la disparition d'une partie du chemin de la sablière (entre la station et le bosquet) qui sera déplacé dans sa partie Nord vers le chemin des petits vaux.

Le Conseil municipal invite fermement les agriculteurs à respecter les chemins, fossés, talus existants de manière à ce que tous les usagers puissent en profiter.

Répartition des terrains communaux

Le Conseil municipal approuve le partage de 2h40 des terres communales entre une dizaine d'exploitants. Les baux de location sont renouvelés au prix équivalent à 7quintaux/ha + 3 euros de taxes.

Stationnement des véhicules dans la rue de la Poterie

Le Conseil Municipal rappelle aux riverains de la rue de la Poterie qu'il convient de ne pas stationner indûment sur la chaussée, véhicules légers ou engins agricoles afin de permettre la circulation de tous y compris d'éventuels engins de secours.

Assainissement

Le Conseil municipal étudie les différentes modalités de paiement du raccordement au réseau de tout à l'égout. Les décisions seront prises ultérieurement.

Questions diverses :

- * Le repas du 3ème âge est fixé au samedi 22 octobre 2011 au restaurant le Relais
- * L'arbre de Noël est fixé au samedi 10 décembre 2011
- * Le Conseil Municipal vote une subvention exceptionnelle de 300€ au comité des fêtes en remboursement du carburant utilisé pour le groupe électrogène des forains.

La séance est levée à 22h30.

Association Paroissiale
4^{ème} trimestre 2011 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz

ETAT CIVIL
 3^{ème} TRIMESTRE 2011

NAISSANCES

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
01-02 Octobre	Braisne	Ressons sur Matz
08-09 Octobre	Antheuil-Portes	Ressons sur Matz
15-16 Octobre	Ricquebourg	Ressons sur Matz
22-23 Octobre	Belloy	Ressons sur Matz
29-30 Octobre	Mortemer	Ressons sur Matz
01 Novembre		Ressons sur Matz
05-06 Novembre	Neuvy/Aronde	Ressons sur Matz
12-13 Novembre	La Neuville/Ressons	Ressons sur Matz
19-20 Novembre	Villers sur Coudun	Ressons sur Matz
26-27 Novembre	Hainvillers	Ressons sur Matz
03-04 Décembre	Cuvilly	Ressons sur Matz
10-11 Décembre	Orvillers	Ressons sur Matz
17-18 Décembre	Lataule	Ressons sur Matz
24-25 Décembre	25/12 Conchy les pots	24/12 Ressons sur Matz
31 Décembre 1er Janvier	Marquéglise	Ressons sur Matz

BEVALOT Nathan, Sébastien, Jérôme né le 7 juillet 2011 à Compiègne (11,rue de la Poste).

BRAGHINI Lorenzo, Jean-Marc né le 01/08/2011 à Compiègne (2, rue de la Poste).

Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- Présentation de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile (avis d'imposition, quittances de loyer, eau ,gaz ou électricité)

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
 RESSONS SUR MATZ**

Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) service retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
 06 74 69 41 95
 1er et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
 06 70 98 88 87
 2^{ème},3^{ème} et 4^{ème} Lundi de 9h à 11h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 4^{ème} période de l'année 2011, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Octobre au 31 décembre 1995.

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais/Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon
03 44 09 16 78

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes :
tous les mercredis.
Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14 à 16 heures
Samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 260 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

